



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 68079

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes de l'Union des retraités CFDT des Pyrénées-Orientales quant à l'évolution de leur retraite. En effet, à la veille des débats budgétaires pour l'année 2002, l'Union des retraités CFDT voudrait que soient examinés les points suivants : la revalorisation du minimum contributif et son indexation sur le SMIC ; l'absence de pensions inférieures au SMIC et une augmentation de 60,98 EUR au 1er janvier 2002 ; le retour aux dix meilleures années pour le calcul des pensions. En conséquence, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur cette question et les actions qu'il envisage de mettre en place à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68079

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6140